

# VILLE DE MONTBARD

B.P. 90

21506 MONTBARD CEDEX

Tél. 03.80.92.01.34 – Fax. 03.80.89.11.99

**Présents** : Christelle SILVESTRE – Jean BONNAMY – Marion MONGOUACHON - Françoise KROL – Ahmed KELATI – Annick DROYER – Annie SALEMBIER - Jacques COLLIGNON - Gérard COMBETTE - Lucette CHARPENTIER – Jean-Paul DREYER – Marc FINCO - Catherine LANGLET - Thierry BOURCIER - Patrick FOURNEL-HAAS - Frédéric RAVENET - Germain CAMUS – Karen VANHAMME - Marie-Thérèse RIBEIRO - Louise TRONCON – Frédéric JULIEN - Abdaka SIRAT – Maria MARCOS - Laurence PORTE.

**Absents excusés** : Aurélie GARRAUT – Christelle GUARRO-ROMEU.

**Délégations de pouvoirs** Martine GAUMET à Frédéric RAVENET - Jacky PITAUD à Louise TRONCON - Jean-Pierre RIFFLER à Frédéric JULIEN.

**Secrétaire de séance** : Patrick FOURNEL-HAAS

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2010

### INFORMATIONS – COMMUNICATIONS DU MAIRE

#### CARTE SCOLAIRE

Ecole maternelle Cousteau : **Mme le Maire** informe le Conseil de la décision de l'Inspection d'Académie de suppression d'un poste d'enseignant pour la prochaine rentrée et de l'occupation des locaux par les familles durant 2 semaines. Un travail est en cours avec les services de la Ville et **Mme Droyer – adjointe aux affaires scolaires** afin de trouver des solutions.

Des ajustements seraient possibles en juin et septembre selon les effectifs.

Classe Passerelle : La suppression de la classe passerelle est également annoncée. Une étude est en cours pour une extension de la capacité d'accueil dans le cadre du multi accueil. Mme le Maire remarque que la C.A.F comme la P.M.I. sont à l'écoute de la municipalité dans ce dossier.

#### CONTRAT DE PROJET DES CENTRES SOCIAUX

Une visibilité sur 4 ans pour les deux centres sociaux doit avoir lieu ainsi qu'un travail commun de ces deux centres pour sauvegarder les deux agréments actuels. Cela est important vu le contexte : le financement sera remis à plat à la CNAF dans 2 ans, ce qui laisse une marge d'adaptation pour ce dossier suivi par **Mme Salembier – adjointe aux solidarités**.

#### ECONOMIE

**Mme le Maire** souligne 3 dossiers :

- ⇒ Résultats de la CDAC en date du 16 mars 2010 pour le projet de centre commercial : 6 voix pour et une abstention : l'autorisation est donc validée.
  - Dépôt du Permis de Construire : le premier a été déposé le 19 février 2010. Suite à des remarques en cours d'instruction, celui-ci a été modifié et un 2<sup>ème</sup> permis a été déposé le 29 mars 2010. On dispose donc de 3 mois à compter du 29 mars 2010 pour l'instruire et l'accorder.
- ⇒ 16 mars : incendie SMST : une réunion a eu lieu le 23 mars en sous préfecture pour faire le point sur la situation avec les services de l'Etat (Direction du travail, ATA, Ville) : cela concerne 335 emplois dans l'Atelier décapage. Il va y avoir une mise en place de la sous traitance (Allemagne – Italie). Le Permis de démolition est accordé.
- ⇒ FISAC : Concernant le choix du cabinet qui réalisera l'étude de faisabilité préalable : deux réunions du Comité de pilotage ont été programmées les 30 mars et 9 avril. Il est à noter qu'il y a plus de projets que de crédits de financement disponibles, ce qui demande un dossier particulièrement pertinent et innovant. Les acteurs du territoire sont vraiment porteurs du projet qui est mené par **Mme Kröl** et **M. Camus**.

#### FINANCES

- ⇒ Le rapport des observations provisoires de la Chambre régionale des comptes a été reçu le 1<sup>er</sup> avril. Le Maire actuel et son prédécesseur ont la possibilité de faire des observations écrites, en réponse, dans un délai de 2 mois.

#### Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondations (P.P.R.N.I.) sur la ville de Montbard

- ⇒ Le P.P.R.N.I. a été adopté par l'Etat et prend en compte les remarques formulées par le Conseil municipal. Ce dossier est suivi par **M. Combette**.

## DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

### REUNIONS DE QUARTIER

- Mercredi 21 avril 18h30 : Maternelle V. Hugo.
- Samedi 24 avril 10h : Ecole Diderot.
- Samedi 24 avril 14h30 : Ecole Joliot Curie.
- Lundi 26 avril 18h30 : Ecole P. Langevin.
- Mercredi 28 avril 18h30 : Maternelle J. Ferry.

Le programme des animations de quartier débutera le 17 avril, au Corbeton.

**Mme le Maire** note également que le week-end sera bien rempli :

- La Chasse des Ducs,
- le Salon des vins,
- le Vide grenier du Jumelage.

### COMPTES ADMINISTRATIFS

**Mme le Maire** explique au Conseil les points suivants : il s'agit des éléments définitifs fournis lors du vote du budget en février.

<u>Excédent de fonctionnement</u>	2007	1,5M€
	2008	1,8M€
	2009	2,9M€ => excédent amélioré

<u>Déficit d'investissement</u>	2007	919 000€
	2008	689 000€
	2009	463 000€ => déficit réduit

<u>Excédent global</u>	2007	600 000€
	2008	1 184 000€
	2009	2 510 000€=> excédent amélioré

### Décision Modificative Budgétaire n°1

Est nécessaire pour ajuster les crédits pour les raisons suivantes :

1. Réduction des dotations d'Etat
2. Ecrêtement fiscal TP (Taxe Professionnelle)
3. Nouvelle inscription budgétaire (travaux de réfection à la piscine)

### 3. Reprise du bassin ludique extérieur :

Carilis, société gestionnaire de la piscine, nous signale des fuites importantes depuis septembre 2009. Ces fuites, soit 3m3 d'eau par jour, représentent une perte de 10 euros d'exploitation par jour pour Dalkia.

La Société Carilis a rencontré la Société C3B, responsable du gros œuvre, le 26 novembre 2009, pour faire un point sur la construction du bassin. La société Carilis nous a envoyé le 11 février 2010 le dossier de constat de fuite avec un devis portant sur 3 propositions :

- réfection partielle,
- réfection totale avec le même revêtement,
- réfection avec un nouveau procédé plus sûr.

Lors de l'instruction du dossier il a été constaté que la Ville n'a pas contracté une assurance dommage ouvrage pour ces travaux (il semblerait que la demande d'assurance ait été postérieure au commencement des travaux). La procédure à mettre en œuvre doit donc être totalement gérée par les services de la ville : on envoie un courrier à l'assureur de C3B pour faire jouer la garantie décennale de l'entreprise pour malfaçon. L'assurance de l'entreprise enverra un expert. Selon sa conclusion, nous pourrions demander une expertise contradictoire.

La procédure est lourde et longue. Nous inscrivons aujourd'hui l'autorisation de dépense mais nous devons attendre la conclusion des experts pour lancer des travaux. Il faudra aussi prendre en compte la demande d'indemnisation de Dalkia.

### TAUX de fiscalité locale

Taxe Professionnelle (TP) : 4,5M€ /an (62% recettes fiscales – la moyenne nationale étant de 29%).

La réforme sera mise en place pour les entreprises en 2010 et pour les collectivités en 2011.

La disparition de la TP et le remplacement par 2 nouvelles cotisations. L'Etat assure le relais en 2010 par un mécanisme de compensation à 2 niveaux assurant un montant équivalent de TP aux collectivités.

Il est à noter une perte d'autonomie fiscale pour la collectivité (17% dotations – 50% fiscalité) et la fin de la déliaison des taux.

Il y a des inconnues sur les mécanismes (non maîtrisés à ce jour par la Trésorerie) => évolution du FNGIR (à mettre en parallèle avec l'évolution des dotations actuelles et notamment la DGF)  
Des clauses de revoyure sont prévues.

### **Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance**

Il s'agit d'une action formelle pour relancer ce dispositif qui ouvre droit à des crédits spécifiques. Ce dispositif est annexe à la réflexion qui a été menée dans le cadre du contrat global de nos centres sociaux et en particulier de la médiation sociale de la ville. Il s'agit d'un outil complémentaire de l'action sociale.

La convention Ville – Gendarmerie a été envoyée au Préfet, sous-couvert de Mme la Sous-préfète de Montbard, le 18 janvier 2010. Nous attendons le retour de celle-ci pour une mise en application. (Dans l'attente, les échanges se développent entre les agents de la police municipale et la Gendarmerie).

## **ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 18 FEVRIER 2010**

Le procès-verbal de la réunion du 18 Février 2010 est adopté à l'unanimité.

### **2010.29 - Communication des décisions du Maire prises dans le cadre des compétences déléguées**

2010/08 – Régie d'avance Hôtel de Ville : paiement des sommes d'argent à verser au personnel communal lors de l'attribution de médailles du travail.

2010/09 - Acceptation d'une indemnité de 609,60 € (couvrant le montant des réparations sans déduction de franchise) proposée par la SMACL pour le sinistre survenu le 28/10/2009 sur un véhicule communal.

2010/10 - Résiliation à compter du 01/03/2010 du bail de location consenti pour la maison d'habitation située rue Michel SERVET et restitution de la caution de 315,68 € versée à l'entrée dans les lieux en 2001.

2010/11 – Résiliation à compter du 28 février 2010 de la convention de location consentie à Monsieur Bernard FERRY pour les locaux au Centre Social Romain Rolland.

2010/12 – Résiliation à compter du 5 mars 2010 de la convention de location consentie à la Maison pour Enfants de Champrieux pour les locaux situés au Centre Social Romain Rolland.

2010/13 – Résiliation à compter du 28 février 2010 du bail de location consenti pour le garage n°3 situé rue Léonie Delautel.

2010/14 – Résiliation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, de la convention d'occupation temporaire du domaine public consentie à l'exploitante de l'enseigne « RDX », 3bis rue Carnot.

2010/15 – Location à compter du 1<sup>er</sup> mars 2010 du garage situé 3 rue Léonie Delautel, pour une durée de un an renouvelable par tacite reconduction, pour un loyer trimestriel de 56,65 €.

2010/16 – Avenant n° 1 au marché de maîtrise d'œuvre pour l'opération de réhabilitation de la ferme de Censée : la dénomination de ARREAL ARCHITECTURE devient SATUREC ARCHITECTURE.

2010/17 - Prix des entrées pour le spectacle « Le Barbier de Séville » de la Tête de Mule le 06/04/2010 : 12€ l'entrée individuelle, 8€ euros les groupes, comité d'entreprises et étudiants, gratuit pour les moins de 12 ans.

2010/18 – Location à compter du 1<sup>er</sup> mars 2010 du garage situé 7 rue Léonie Delautel, pour une durée de un an renouvelable par tacite reconduction, pour un loyer trimestriel de 56,65 €.

2010/19 – Location à la Société Française de Radiotéléphonie (SFR) à compter du 1<sup>er</sup> février 2010, d'une section du pylône situé lieudit « Sur Saint Philibert », pour une durée de 12 ans et un loyer annuel de 1.600 € HT.

2010/20 - Acceptation d'une indemnité de 1 071,00 € (couvrant le montant des réparations déduction faite de la franchise de 10%) proposée par la Société Assurance Mutuelle des Musiciens, pour le sinistre survenu le 30/01/2010 (dégradation d'un instrument de musique).

2010/21 - Prix des entrées pour le spectacle « Les Acteurs de bonne foi de Marivaux » le 31/03/2010 et 01/04/2010 : 10 € l'entrée individuelle, 6 € euros les groupes, comité d'entreprises et étudiants, gratuit pour les moins de 12 ans.

2010/22 - Placement de 400.000 € de fonds de trésorerie dans un compte à terme pour une durée de trois mois renouvelable.

2010/23 - Placement de 400.000 € de fonds de trésorerie dans un compte à terme pour une durée de six mois renouvelable.

2010/24 – Nomination d'un régisseur suppléant à la régie de recettes du Musée du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre 2010.

### **2010.30 – Vote des comptes de gestion 2009 – Budget principal et budgets annexes**

Les comptes de gestion du Trésorier Percepteur pour le budget principal de la Commune et pour les budgets annexes, pour l'année 2009 sont votés à l'unanimité.

### **2010.31 – Vote du compte administratif 2009 – Budget principal**

A l'unanimité, le Conseil municipal vote le Compte administratif 2009 du budget principal de la Commune dont le résultat global s'établit comme suit :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES/ DEFICIT	RECETTES/ EXCEDENT	DEPENSES/ DEFICIT	RECETTES/ EXCEDENT	DEPENSES/ DEFICIT	RECETTES/ EXCEDENT
<b>Résultats de clôture 2008</b>		1 874 465.76	689 557.78			<b>1 184 907.98</b>
Résultats reportés		<b>1 184 907.98</b>	<b>689 557.78</b>			495 350.20
Opérations de l'exercice 2009	10 105 667.92	11 894 755.85	2 837 568.69	3 063 553.37		2 015 072.61
Résultats exercice 2009		<b>1 789 087.93</b>		<b>225 984.68</b>		<b>2 015 072.61</b>
Totaux		2 973 995.91	689 557.78	225 984.68		2 510 422.81
<b>Résultats de clôture 2009</b>		<b>2 973 995.91</b>	<b>463 573.10</b>			<b>2 510 422.81</b>

### **2010.32 – Vote du compte administratif 2009 – Budget annexe Eau et Assainissement**

A l'unanimité, le Conseil municipal vote le Compte administratif du budget annexe EAU ET ASSAINISSEMENT pour l'année 2009, dont le résultat global s'établit comme suit :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES/ DEFICIT	RECETTES/ EXCEDENT	DEPENSES/ DEFICIT	RECETTES/ EXCEDENT	DEPENSES/ DEFICIT	RECETTES/ EXCEDENT
<b>Résultats de clôture 2008</b>		370 419.91	111 910.54			<b>258 509.37</b>
Résultats reportés		<b>258 509.37</b>	<b>111 910.54</b>			146 598.83
Opérations de l'exercice 2009	874 723.03	1 064 908.61	616 824.00	409 051.99	17 586.43	
Résultats exercice 2009		<b>190 185.58</b>	<b>207 772.01</b>		<b>17 586.43</b>	
Totaux		448 694.95	319 682.55			129 012.40
<b>Résultats de clôture 2009</b>		<b>448 694.95</b>	<b>319 682.55</b>			<b>129 012.40</b>

### **2010.33 – Vote du compte administratif 2009 – Budget annexe Maison de la Petite Enfance**

A l'unanimité, le Conseil municipal vote le Compte administratif du budget annexe MAISON DE LA PETITE ENFANCE pour l'année 2009, dont le résultat global s'établit comme suit :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES/ DEFICIT	RECETTES/ EXCEDENT	DEPENSES/ DEFICIT	RECETTES/ EXCEDENT	DEPENSES/ DEFICIT	RECETTES/ EXCEDENT
<b>Résultats de clôture 2008</b>		0.00				
Résultats reportés		<b>0.00</b>				
Opérations de l'exercice 2009	450 822.01	450 930.63				
Résultats exercice 2009		<b>108.62</b>				
Totaux		108.62				
<b>Résultats de clôture 2009</b>		<b>108.62</b>				

### **2010.34 – Vote du compte administratif 2009 – Budget annexe Atelier Mécanique**

A l'unanimité, le Conseil municipal vote le Compte administratif du budget annexe ATELIER MECANIQUE pour l'année 2009, dont le résultat global s'établit comme suit :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES/ DEFICIT	RECETTES/ EXCEDENT	DEPENSES/ DEFICIT	RECETTES/ EXCEDENT	DEPENSES/ DEFICIT	RECETTES/ EXCEDENT
<b>Résultats de clôture 2008</b>				31 465.83		11 025.77
Résultats reportés		<b>20 740.96</b>		<b>31 465.83</b>		<b>11 025.77</b>
Opérations de l'exercice 2009	3 996.84	3 561.80	69 670.16	68 249.84		44 654.44

Résultats exercice 2009		<b>1 264.96</b>	<b>820.32</b>		<b>444.64</b>
Totaux	19 175.10			30 645.51	11 470.41
<b>Résultats de clôture 2009</b>	<b>19 175.10</b>			<b>30 645.51</b>	<b>11 470.41</b>

### **2010.35 – Vote du compte administratif 2009 – Budget annexe Colisée**

A l'unanimité, le Conseil municipal vote le Compte administratif du budget annexe COLISEE pour l'année 2009, dont le résultat global s'établit comme suit :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES/ DEFICIT	RECETTES/ EXCEDENT	DEPENSES/ DEFICIT	RECETTES/ EXCEDENT	DEPENSES/ DEFICIT	RECETTES/ EXCEDENT
<b>Résultats de clôture 2008</b>		76 621.33	8 654.08			<b>67 967.25</b>
Résultats reportés		<b>67 967.25</b>	<b>8 654.08</b>			59 313.17
Opérations de l'exercice 2009	27 398.51	64 576.06	34 473.43	8 654.08		11 358.20
Résultats exercice 2009		<b>37 177.55</b>	<b>25 819.35</b>			<b>11 358.20</b>
Totaux		105 144.80	34 473.43			70 671.37
<b>Résultats de clôture 2009</b>		<b>105 144.80</b>	<b>34 473.43</b>			<b>70 671.37</b>

### **2010.36 – Vote du compte administratif 2009 – Budget annexe Bulletin Municipal**

A l'unanimité, le Conseil municipal vote le Compte administratif du budget annexe BULLETIN MUNICIPAL pour l'année 2009, dont le résultat global s'établit comme suit :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES/ DEFICIT	RECETTES/ EXCEDENT	DEPENSES/ DEFICIT	RECETTES/ EXCEDENT	DEPENSES/ DEFICIT	RECETTES/ EXCEDENT
<b>Résultats de clôture 2008</b>		0.00				
Résultats reportés		<b>0.00</b>				
Opérations de l'exercice 2009	29 962.39	30 328.93				
Résultats exercice 2009		<b>366.54</b>				
Totaux		366.54				
<b>Résultats de clôture 2009</b>		<b>366.54</b>				

### **2010.37 – Vote du compte administratif 2009 – Budget annexe Camping Municipal**

A l'unanimité, le Conseil municipal vote le Compte administratif du budget annexe CAMPING pour l'année 2009, dont le résultat global s'établit comme suit :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES/ DEFICIT	RECETTES/ EXCEDENT	DEPENSES/ DEFICIT	RECETTES/ EXCEDENT	DEPENSES/ DEFICIT	RECETTES/ EXCEDENT
<b>Résultats de clôture 2008</b>		0.00				
Résultats reportés		<b>0.00</b>				
Opérations de l'exercice 2009	163 703.75	164 118.00				
Résultats exercice 2009		<b>414.25</b>				
Totaux		414.25				
<b>Résultats de clôture 2009</b>		<b>414.25</b>				

### **2010.38 – Compte administratif 2009 du Budget Principal : affectation des résultats**

A l'unanimité, le Conseil municipal décide d'affecter le résultat de clôture du budget principal pour l'exercice budgétaire 2009, conformément aux écritures ci-dessous :

BUDGET	RESULTAT CONSTATE	AFFECTATION OU REPORT
PRINCIPAL	Excédent de fonctionnement : 2 973 995.91 €	463 573.10 €: Compte 1068 – excédent de fonctionnement capitalisé (recette d'investissement) 2 510 422.81 € : Report compte 002 – résultat de fonctionnement reporté (recette de fonctionnement)
	Déficit d'investissement : 463 573.10 €	463 573.10 € : Report 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (dépense d'investissement)

### **2010.39 – Compte administratif 2009 du Budget annexe Eau et Assainissement : affectation des résultats**

A l'unanimité, le Conseil municipal vote le Compte administratif du budget annexe Eau et Assainissement pour l'année 2009, conformément aux écritures ci-dessous :

BUDGET	RESULTAT CONSTATE	AFFECTATION OU REPORT
EAU ET ASSAINISSEMENT	Excédent de fonctionnement : 448 694.95 €	319 682.55 €: Compte 1068 – excédent de fonctionnement capitalisé (recette d'investissement) 129 012.40 € : Report compte 002 – résultat de fonctionnement reporté (recette de fonctionnement)
	Déficit d'investissement : 319 682.55 €	319 682.55 € : Report 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (dépense d'Investissement)

### **2010.40 – Compte administratif 2009 du Budget annexe Colisée : affectation des résultats**

A l'unanimité, le Conseil municipal vote le Compte administratif du budget annexe COLISEE pour l'année 2009, conformément aux écritures ci-dessous :

BUDGET	RESULTAT CONSTATE	AFFECTATION OU REPORT
COLISEE	Excédent de fonctionnement : 105 144.80 €	34 473.43 € : Compte 1068 - excédent de fonctionnement capitalisé (recette d'investissement) 70 671.37 € : Report compte 002 – résultat de fonctionnement reporté (recette de fonctionnement)
	Déficit d'investissement : 34 473.43 €	34 473.43 € : Report 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (dépense d'Investissement)

### **2010.41 - Budget principal 2010 : Décision modificative budgétaire n°1**

A l'unanimité, le Conseil municipal vote la décision modificative budgétaire n°1 au budget principal 2009, conformément aux écritures ci-dessous :

#### **Section de fonctionnement**

Article – désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
7311 – Impôts				3.973,00
7318 – Autres impôts assimilés				459.668,00
7391173 – Dégrèvement au titre du plafonnement de la TP en fonction de la valeur ajoutée		157.837,00		
7411 - Dotation forfaitaire			39.696,00	
74121 –Dotation solidarité rurale			8.240,00	

74833 – Etat/Compensation TP				5.513,00
74834 – Etat/Compensation TF			230,00	
74834 - Etat/Compensation TH				3.623,00
023 – Virement à la section d'investissement		73.359,90		
<b>Total</b>		<b>231.196,90</b>	<b>48.166,00</b>	<b>472.777,00</b>
<b>Total dépenses ou recettes</b>		<b>231.196,90</b>		<b>424.611,00</b>

### Section d'investissement

Article (opération) – désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
21318(1001) – Réfection de l'étanchéité du bassin extérieur centre nautique		73.359,90		
021 – Virement de la section de fonctionnement				73.359,90
<b>Total</b>		<b>73.359,90</b>		<b>73.359,90</b>
<b>Total dépenses ou recettes</b>		<b>73.359,90</b>		<b>73.359,90</b>

Situation budgétaire avec prise en compte de la décision budgétaire n°1 :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	12.768.503,56	14.505.316,81
INVESTISSEMENT	8.775.003,38	8.775.003,38

### 2010.42 - Budget Eau et Assainissement 2010 : Décision modificative budgétaire n°1

A l'unanimité, le Conseil municipal vote la décision modificative budgétaire n°1 au budget annexe EAU ET ASSAINISSEMENT 2009 de la Commune, conformément aux écritures ci-dessous :

### Section de fonctionnement

Article – désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
654 – Pertes/créances irrécouvrables		2 000.00		
023 – Virement à la section d'investissement		52 000.00		
<b>Total</b>		<b>54 000.00</b>		
<b>Total dépenses ou recettes</b>		<b>54 000.00</b>		

### Section d'investissement

Article(Opération) – désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
21531 (901) Réseaux d'adduction d'eau		52 000.00		
021 – Virement de la section de fonctionnement				52 000.00
<b>Total</b>		<b>52 000.00</b>		<b>52 000.00</b>
<b>Total dépenses ou recettes</b>		<b>52 000.00</b>		<b>52 000.00</b>

Situation budgétaire avec prise en compte de la décision budgétaire n°1 :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 142 918.13	1 191 305.40
INVESTISSEMENT	1 178 873.87	1 178 873.87

### **2010.43 – Vote des trois taux de la fiscalité locale directe et du taux relais de la nouvelle Cotisation Foncière des Entreprises pour 2010**

A la majorité des membres présents ou représentés, Mme Laurence PORTE ne participe pas au vote,

Résultats du vote : Pour : 20  
Contre 6 (groupe de l'opposition)

Le Conseil municipal **décide** de maintenir inchangés les taux de TH, TFB, TFNB, selon les écritures ci-dessous et **FIXE** le taux relais pour la Cotisation Foncière des Entreprises à 17,62 % (application de l'ancien taux de TP 2009).

Nature	Taux 2009	Taux 2010
Taxe d'habitation	16,84 %	16,84 %
Taxe foncière sur le bâti	24,75 %	24,75 %
Taxe foncière sur le non bâti	80,46 %	80,46 %

### **2010. 44– Budget Principal - Admission en non valeur de titres irrécouvrables**

A l'unanimité, le Conseil municipal vote l'admission en non valeur de titres de recettes irrécouvrables au budget principal 2009, conformément aux écritures ci-dessous

Année	Redevable	Objet de la recette	Montant
2006	DORE ISABELLE	Location de jardin	7,62
2007	ROUXEL REMI	Remboursement documents Bibliothèque	49,50
2007	PERRE ROLANDE	Succession WATTEAUX-destruction d'un immeuble menacé ruine le 23.10.1986	3 243,17
<b>TOTAL</b>			<b>3 300,29</b>

### **2010.45 - Budget annexe Eau et assainissement – Admission en non valeur de titres irrécouvrables**

A l'unanimité, le Conseil municipal vote l'admission en non valeur de titres de recettes irrécouvrables dans le cadre du budget annexe 2009 Eau et Assainissement, conformément aux écritures ci-dessous

Année	Redevables	Objet de la recette	Montant	Motif de l'admission en non valeur
2008	BOULANGERIE ST HONORE	Facture eau	303,24 €	Certificat d'irrecouvrabilité
2008	BOULANGERIE ST HONORE	Facture eau	44,27 €	
2008	BOULANGERIE ST HONORE	Facture eau	120,78 €	
2008	BOULANGERIE ST HONORE	Facture eau	27,42 €	
2008	BOULANGERIE ST HONORE	Facture eau	126,18 €	
2008	BOULANGERIE ST HONORE	Facture eau	4,55 €	
2004	BOULANGERIE ST HONORE	Facture eau	102,16 €	
2004	BOULANGERIE ST HONORE	Facture eau	758,71 €	
2007	BOULANGERIE ST HONORE	Facture eau	259,97 €	
2008	IMMO 2G	Facture eau	9,04 €	Certificat d'irrecouvrabilité
2008	IMMO 2G	Facture eau	23,18 €	
2008	IMMO 2G	Facture eau	5,26 €	
2008	IMMO 2G	Facture eau	29,68 €	
2008	IMMO 2G	Facture eau	5,50 €	
2008	IMMO 2G	Facture eau	18,32 €	
2008	IMMO 2G	Facture eau	48,80 €	

2008	IMMO 2G	Facture eau	11,08 €	
2008	IMMO 2G	Facture eau	55,30 €	
2008	IMMO 2G	Facture eau	5,50 €	
2008	SYNDIC DU SELECT	Facture eau	46,42 €	Demande renseignements négative
2008	SYNDIC DU SELECT	Facture eau	12,66 €	
2008	SYNDIC DU SELECT	Facture eau	52,72 €	
2008	SYNDIC DU SELECT	Facture eau	12,66 €	
2006	SYNDIC DU SELECT	Facture eau	53,08 €	
2006	SYNDIC DU SELECT	Facture eau	18,60 €	
2006	SYNDIC DU SELECT	Facture eau	50,11 €	
2006	SYNDIC DU SELECT	Facture eau	12,66 €	
2007	SYNDIC DU SELECT	Facture eau	12,66 €	
2007	SYNDIC DU SELECT	Facture eau	100,09 €	
2007	SYNDIC DU SELECT	Facture eau	12,66 €	
2010	SYNDIC DU SELECT	Facture eau	46,55 €	
2010	SYNDIC DU SELECT	Facture eau	12,79 €	
2009	SYNDIC DU SELECT	Facture eau	54,39 €	
2009	SYNDIC DU SELECT	Facture eau	12,79 €	
2007	JACOB STEPHANE	Facture eau	410,21€	
2006	VETESSE CHRISTIAN	Facture eau	42,35€	Certificat d'irrecouvrabilité
2007	VETESSE CHRISTIAN	Facture eau	33,26€	
<b>TOTAL</b>			<b>2 955.60 €</b>	

### **2010.46 – Festival de Jazz 2010 : demande de subventions**

A l'unanimité, le Conseil municipal sollicite :

- l'aide financière du Conseil Régional pour le Festival de Jazz – édition 2010, au taux le plus fort possible,
- l'aide financière de la Communauté de Communes du Montbardois au taux le plus fort possible,

### **2010.47 – Demande de subvention au Conseil général pour la diffusion 2010 du Conservatoire de musique et de danse**

A l'unanimité, le Conseil municipal sollicite l'aide financière du Conseil général, pour la diffusion 2010 du Conservatoire de musique et de danse à hauteur de 30%, soit 6.500 euros, pour un budget total du projet de diffusion de 21.700,00 euros.

### **2010.48 - Conservatoire de Musique et de danse : Compétence « pôle ressource » danse et musiques actuelles : projets 2010 et demande de subventions au Conseil général**

Prenant connaissance de la compétence « Pôle Ressource » Danse et Musiques actuelles Haute Côte d'Or mise en œuvre au Conservatoire de Musique et de Danse de Montbard,

Le Conseil municipal à l'unanimité :

- Valide cette compétence ainsi que les projets envisagés dans ce cadre en 2010,
- Sollicite l'aide financière du Conseil général de la Côte d'Or pour les projets 2010 comme suit :

- 3.600 € pour l'organisation du stage de danse
- 4.320 € pour la formation Musiques actuelles

### **2010.49 - Restauration du Jacquemart : demande de subventions**

A l'unanimité, le Conseil municipal sollicite auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne et auprès du Conseil Général de la Côte d'Or, une subvention au taux le plus élevé possible, pour la restauration du jacquemart, dont le montant des travaux de restauration est estimé à 12.110,00 euros.

### **2010.50 - Musée : Restaurations du patrimoine du Musée 2010 - demande de subventions**

A l'unanimité, le Conseil municipal sollicite auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et dans le cadre de la Commission Scientifique Interrégionale de Restauration et de Conservation préventive, une subvention au taux le plus élevé possible pour les restaurations prévues au Musée en 2010 dont le montant total est estimé à 31.136,47 euros :

- |  |                |
|--|----------------|
| 1/ restauration du tableau de la femme de Buffon par Drouais, 1761 :                   | 3.941,47 € HT  |
| 2/ restauration de la carte de Bourgogne dite carte de Cassini, milieu XVIIIe siècle : | 7.200,00 € HT  |
| 3/ restauration des bannières du XIXe et XXe siècle :                                  | 19.995,00 € HT |

### **2010.51 - Musée : action pédagogique 2010 – demande de subvention**

A l'unanimité, le Conseil municipal sollicite auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne une subvention au taux le plus élevé possible pour l'action pédagogique du Musée dont le budget prévisionnel 2010 est estimé à 22.500 € TTC.

### **2010.52 – Convention avec le Conseil général pour des prestations relatives à l'entretien et l'exploitation de la voirie communale**

A l'unanimité, le Conseil municipal décide de procéder au renouvellement de la convention entre la Ville de Montbard et le Conseil général de la Côte d'Or, fixant les modalités préalables à la sollicitation des services départementaux pour des prestations relatives à l'entretien et à l'exploitation de la voirie communale, pour une durée de 3 ans.

### **2010.53 - Logement communal situé 4 rue Diderot : fixation du montant du loyer**

A l'unanimité, le Conseil municipal fixe le loyer du logement communal n°4 situé rue Diderot, à 450,00 €/mois à compter du 15 avril 2010 et précise que le loyer sera révisé chaque année au 1er juillet en fonction de l'indice de révision des loyers.

### **2010.54 – Centre aquatique Amphitrite - Acquisition d'un équipement de mise à eau pour personnes à mobilité réduite – demande de subvention au Conseil Régional**

A l'unanimité, le Conseil municipal sollicite auprès du Conseil Régional de Bourgogne, une subvention au taux le plus élevé possible, pour le financement d'un équipement de mise à eau pour personnes à mobilité réduite, dont le coût est estimé à 7.109,00 € HT.

### **2010.55 - Travaux Ferme de Censée : lancement de l'opération**

A l'unanimité, le Conseil municipal décide de réaliser les travaux de réhabilitation des ateliers municipaux selon le planning ci-dessous et autorise le Maire à lancer la consultation des entreprises sous forme de procédure adaptée et à signer les marchés avec les entreprises qui seront retenues par la Commission d'Appel d'Offres.

Tranche	Estimation des travaux	Estimation période de réalisation
Tranche 1 - réseaux extérieurs, voiries et aménagements extérieurs	457.200 € HT	septembre 2010 – mai 2011
Tranche 2 – construction du bâtiment neuf	1.482.000 € HT	juin 2011 – juillet 2012
Tranche 3 – rénovation des bâtiments existants	515.500 € HT	septembre 2012 – octobre 2013

### **2010.56 – Construction d'une gendarmerie - Cession de terrain complémentaire à ORVITIS**

A l'unanimité, le Conseil municipal décide de céder à ORVITIS une parcelle de terrain complémentaire d'environ 108 m<sup>2</sup>, selon le plan d'arpentage ci-dessus, pour l'euro symbolique.



### **2010.57 - Création d'un emploi d'adjoint Technique 2<sup>ème</sup> classe à temps complet**

A l'unanimité, le Conseil municipal crée un emploi d'Adjoint Technique 2<sup>ème</sup> classe à temps complet pour le service eau-assainissement à compter du 1<sup>er</sup> juin 2010.

### **2010.58 - Création d'un emploi d'adjoint Administratif 1ère classe à temps complet**

A l'unanimité, le Conseil municipal crée, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2010, un emploi d'Adjoint Administratif 1<sup>ère</sup> classe à temps complet sur lequel sera nommé l'agent occupant actuellement un poste à 31h30 hebdomadaires au secrétariat du conservatoire de musique et de danse.

### **2010.59 - Création d'un emploi d'ingénieur territorial à temps complet**

A l'unanimité, le Conseil municipal crée, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2010, un poste d'Ingénieur Territorial à temps complet sur lequel sera nommé le Directeur des services techniques suite à la réussite de l'examen professionnel.

### **2010.60 - Régime indemnitaire : modification réglementaire de la prime de service et de rendement**

A l'unanimité, le Conseil municipal :

- décide de remplacer la prime de service et de rendement actuellement calculée par application d'un pourcentage sur le traitement brut moyen annuel de certains grades techniques, par une prime de service et de rendement basée sur des montants annuels fixés par arrêté ministériel, sachant que les montants individuels ne pourront excéder le double du montant annuel de base
- dit que les grades concernés seront tous ceux des cadres d'emploi de Contrôleur, Technicien supérieur, Ingénieur,
- dit que les attributions individuelles pourront être librement modulées par l'autorité territoriale dans la limite des crédits inscrits au budget et conformément aux dispositions réglementaires,
- dit que les critères d'attribution ou d'augmentation de cette prime restent ceux fixés initialement :
  - qualité des services rendus
  - niveau de responsabilités, niveau d'expertise
  - contraintes particulières liées au poste de travail
  - relationnel avec la hiérarchie, les collègues, le public

### **2010.61 – Modification des statuts de la Communauté de Communes du Montbardois (article 5-I : Aménagement de l'espace / 8 / Participation active à des actions de santé, notamment en matière de prévention)**

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte la modification des statuts de la Communauté de Communes du Montbardois (article 5 - I : Aménagement de l'espace 8/ Participation active à des actions de santé, notamment en matière de prévention).

### **2010.62 - Modification des statuts de la Communauté de Communes du Montbardois (article 5-V : Tourisme fluvial)**

A l'unanimité (Pour : 23, Abstentions : 4 (Frédéric JULIEN, Jean-Pierre RIFFLER, Laurence PORTE, Maria MARCOS)), le Conseil municipal accepte la modification des statuts de la Communauté de Communes du Montbardois (article 5 - V : Tourisme fluvial : « *Dans le cadre du développement du tourisme fluvial, la Communauté de communes prend compétence pour la mise en place d'un service de locations de bateaux électriques sur le canal, comprenant l'achat des bateaux et les équipements annexes (ponton d'accostage, matériel de sécurité, remorque, chariot, encrage, portillon... ».*

### **2010.63 - Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance**

Soucieux de poursuivre la concertation sur les priorités à mettre en œuvre et de mettre en place avec les acteurs de proximité des actions de prévention adaptées aux problématiques rencontrées, le Conseil municipal décide à l'unanimité, de poursuivre l'activité du C.L.S.P.D., dit que le Maire, ou son représentant, sera chargé de la présidence de cette instance et charge le Maire de prendre l'arrêté correspondant pour fixer la composition de l'assemblée plénière, sachant que le Préfet, le Procureur de la République et le Président du Conseil Général (ou leurs représentants) sont membres de droit.